



Les comptes rendus des conseils municipaux
sont disponibles sur le site
de la communauté de communes
www.pays-beaumedrobie.com
et sur le site internet de Payzac :
www.payzac07.fr

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 7 Juin 2022

Présents :

COULANGE François, DUCLOUX Sébastien, ESPERANDIEU Anne, FURIC Brigitte, GAIO Christine, GRANCIER Charlotte, ADAM Gilles, MOUTET Nathalie, LEYRIS Françoise, PEILLEX Jean-François, ROCHE Julien, EL BAZAZI Omar,

MATHON Elodie a rejoint le conseil à 20h45 et n'a pas pris part au vote des quatre premières délibérations.

Absents Excusés :

AUBERT Julien
ROGIER Olivier procuration à COULANGE François,

Secrétaire de séance : Madame LEYRIS Françoise

Ouverture de la séance : 20h30.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 05 avril 2022

Le CR est approuvé

Pour : 13 Abstention : 0 Contre : 0

Les Commissions :

- SMAM : Recrutement personnel de direction
- PNR : Grand Pique-Nique et exposition à Jaujac.

Délibérations :

- Achat de terrain au quartier « LES SALLES »

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

- Demande de Subvention BONUS RURALITÉ DE LA REGION pour l'extension de l'école et les aménagements extérieurs

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

- Modification de la délibération n° 2018/034 du 31 juillet 2018 autorisant le recrutement d'un agent contractuel sur un emploi permanent à temps non complet.

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

- Création d'un CDD à temps partiel pour le Ménage

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

- Tarif cantine année scolaire 2022/2023 :

Le Maire présente les nouveaux tarifs prévus pour l'année scolaire 2022/2023 concernant la cantine :

Le tarif sera appliqué par un système de quotient familial.

Quotient familial	Prix du repas
< à 600	2.85
<601 et 900>	3.60
> à 900	4.40

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

- Subvention exceptionnelle au comité d'animation :

Le Maire propose au conseil de verser une subvention exceptionnelle au comité d'animation pour leur permettre de financer l'organisation d'un concert.

Le conseil municipal propose de verser une subvention d'un montant de 1 000 euros.

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

M EL BAZAZI ne prend pas part au vote.

- Modalités de publicité des actes pris par les communes de moins de 3 500 habitants :

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Questions diverses :

Différentes questions ont été abordées

Fin de la réunion 22h30

Le Maire
F. COULANGE